

**PROJET DISCOURS**  
**DE M. TEVA ROHFRITSCH**  
**VICE-PRESIDENT DE LA POLYNESIE FRANCAISE**

**A**

**INTRODUCTION A L'EVENEMENT OCEAN**

**Organisé par OCTA en marge du 16<sup>ème</sup> Forum annuel UE-PTOM**

**Mercredi 21 février 2018, 9h00**

(8 minutes – 1200 mots)

**(HOTEL METROPOLE)**

**BRUXELLES**

Madame la Présidente de l'OCTA,

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Mes chers collègues,

Mesdames et Messieurs, en vos grades, qualités et fonctions,

Je me réjouis d'être parmi vous aujourd'hui, en tant qu'océanien, citoyen du vaste océan Pacifique que j'ai le privilège d'introduire, cette matinée de travaux dédiée aux Océans, auprès des insulaires que nous sommes.

Avant toute chose, en tant que représentant des peuples de la mer dont la vie, depuis des millénaires, dépend de l'Océan, je voudrais remercier l'association des Pays et Territoires d'Outre-mer (OCTA) pour cette initiative. En effet nos océans sont aujourd'hui menacés et convoités de par leur importance stratégique, économique et environnementale.

J'adresse également mes plus vifs remerciements à la Commission européenne pour son soutien et sa participation à cet évènement.

\* \*

\*

Les mers et les Océans occupent les deux tiers de la surface de la planète Terre, dont un tiers pour le seul Océan Pacifique.

Les « **Océans sont plus que de l'eau !** », c'est le titre de cet évènement et je rajouterai : « **celui qui contrôle la mer, contrôle le monde !** ».

Au-delà de questions purement géopolitiques et stratégiques liées à des fins militaires et de voies de transport de personnes et de marchandises, l'environnement marin est une source presque infinie de ressources pour l'économie et pour le bien-être des populations : les ressources halieutiques, énergétiques et minérales.

Nous sommes tous parfaitement conscients des services et des bienfaits que l'Océan nous procure. Il est le socle de nos sociétés ultramarines. **L'Océan est consubstantiel à notre identité culturelle** et est la pierre angulaire de nos sociétés. Elle est notre mère nourricière et est le poumon bleu de notre planète au même titre que les forêts.

L'Océan représente enfin un potentiel considérable dans le domaine de la recherche et de l'innovation économique, et il nous appartient, justement en raison de la menace du réchauffement climatique, de poursuivre les études indispensables à sa préservation pour les générations futures.

-----

La zone économique exclusive (ZEE) des états membres de l'Union européenne est de **26 millions de km<sup>2</sup>**. **Les Pays et Territoires d'outre-mer, ici présents, représentent deux tiers de cet espace maritime, soit 17 millions de km<sup>2</sup>**.

L'Outre-mer français permet aujourd'hui à la France de disposer de la deuxième zone économique exclusive au monde, après les Etats-unis, avec plus de 10 millions de km<sup>2</sup>. **La Polynésie française couvre, à elle seule, près de 5 millions de km<sup>2</sup>** soit une surface équivalente à celle de l'Europe.

Notre défi commun majeur aujourd'hui consiste à assurer une **exploitation durable et raisonnée des ressources**. Cela pose en outre la question de nos capacités à en assurer le contrôle et la surveillance, qui pour l'heure relève de la compétence de nos Etats membres.

« L'économie de la mer » doit pouvoir être traitée comme un **ensemble intégré** et non appréhendée comme une activité économique sectorielle.

La pêche est un secteur clé de l'économie bleue. La pêche artisanale occupe une place encore prépondérante dans nos outre-mers par rapport à la pêche industrielle. Mais nous sommes aussi confrontés aux mêmes difficultés que nous constatons par ailleurs, à savoir les problèmes liés à la baisse des effectifs, au vieillissement des

équipements et des équipages, au manque de formation et à l'absence de structuration du secteur.

Néanmoins, le poids économique des activités liées à la mer demeure limité pour ne pas dire embryonnaire. En 2015, les activités maritimes ultramarines françaises représentaient 3,5% du tissu entrepreneurial et 2,5% de l'emploi marchand.

-----

Fort heureusement, notre autonomie politique, liée à notre système institutionnel respectif, nous donne par là-même, un certain degré de liberté dans la gestion de notre espace maritime.

### **C'est le cas de la Polynésie française :**

Le statut d'autonomie de la Polynésie française confère au pays la pleine compétence du développement économique et de la gestion de ses ressources naturelles.

Ainsi, depuis 1996, il est interdit à toute flottille étrangère de pêcher dans la ZEE. Aujourd'hui, cette zone est toujours exclusivement réservée à nos pêcheurs polynésiens. Pour préserver nos ressources, la pêche à la senne a également été formellement interdite.

Nous partageons cette vision avec nos frères océaniens du Forum des Iles du Pacifique, avec lesquels nous envisageons d'améliorer la gestion et l'usage raisonné et durable de notre Océan et de ses ressources.

**Notre espace maritime partagé par les membres du Forum représente 40 millions de km<sup>2</sup>.**

Aussi, les dirigeants du Forum, lors de leur sommet en septembre dernier à Apia, ont approuvé **l'identité Blue Pacific** comme le moteur principal de leur vision pour l'avenir et de leur action collective. Alors, pourquoi ne pas envisager une politique similaire pour l'action commune des Pays et Territoires d'Outre-mer européens ?

Aussi, puisque l'Union européenne a décidé de miser sur la croissance bleue depuis 2012 (cf. Stratégie croissance bleue ») pourquoi ne pas envisager et favoriser des actions à l'endroit de nos PTOM ?

Les enjeux et les défis à venir nous concernent en premier lieu et sont de taille : surexploitation des ressources, pollutions, débris plastiques, changement climatique.

A titre d'exemple, la région de l'océan Pacifique fournit environ 60% du thon mondial.

Après deux ans de recherches financées par l'Union européenne, l'Agence du Forum des pêches (FFA) a estimé que 276 000 à 338 000 tonnes de thon du Pacifique sont prélevées illégalement chaque année (cf. Étude publiée en mars 2016).

C'est pourquoi la Polynésie française travaille de concert avec les pays et Etats du Forum des Iles du Pacifique pour l'adoption, par les membres de Nations Unies, d'un accord international légalement contraignant sur l'usage durable de la biodiversité marine dans les zones au-delà des juridictions nationales (*BBNJ – Biodiversity Beyond National Jurisdiction*).

La Polynésie française a également eu l'immense privilège de participer en 2017 à trois rendez-vous de haut-niveau essentiels pour l'avenir de nos océans : La conférence de Nations Unies sur les Océans à New York en juin, le Congrès mondial des aires marines protégées au Chili en septembre et *Our Ocean* à Malte en octobre. A cette dernière conférence, nous avons signé, aux côtés des plusieurs Petits Etats Insulaires en Développement (SIDS), la Déclaration Coral Reef Life en présence du Prince Albert de Monaco et du Prince Charles de Galles.

C'est à nous, peuples de la mer, de porter la voix des Océans devant la scène communautaire et international afin de plaider pour des politiques visant au développement durable de nos espaces maritimes.

\* \*  
\*

Je suis très honoré d'être l'un des premiers intervenants lors de cette matinée consacrée aux Océans.

J'ai essayé humblement d'introduire ce vaste sujet mais le plus intéressant sera les échanges que nous pourrons avoir, notamment dans le dialogue entre Union européenne/PTOM pour le développement de notre agenda Océans.

Il serait également souhaitable que nous puissions incorporer cet agenda dans le cadre des discussions post-2020.

Je laisse la parole à la DG MARE de la Commission européenne, puis à Madame Diane SIMSOVIC des Iles Falklands et enfin à Monsieur Benito WHEATHLEY des Iles Vierges Britanniques qui vont nous exposer plus en détail, la place que pourrait prendre les PTOM dans l'agenda international pour les Océans.

Je terminerai mon propos en paraphrasant le Président Emmanuel Macron en pareille circonstance: « **Make our Oceans great again** »

Mauruuru. Merci.